

Encadrement de formation en installation et maintenance d' Equipements biomasse - vecteur air



Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les techniques d'installation de systèmes de chauffage bois indépendants.
- Assurer des formations à des professionnels de terrain possédant les pré-requis nécessaires pour dimensionner, installer et assurer la maintenance de systèmes de chauffage bois indépendants.
- A l'issue de la formation, les apprenants devront être capables de maîtriser et enseigner les points suivants :
 - Conseiller son client sur les plans techniques, financiers et divers.
 - Concevoir et dimensionner une installation au plus juste des besoins et en fonction de l'existant.
 - Organiser les points clés de la mise en œuvre et de la mise en service, être capable de les expliquer à son interlocuteur.
 - Planifier la maintenance de l'exploitation.

Public

Personnel technique ou formateur dans le domaine du bâtiment.

Pré-requis

Tout formateur, ayant des connaissances préalables en chauffage/génie climatique, doit valider a minima un point de chacun des 4 pré-requis suivants :

- **Connaissances pédagogiques**
 - 15 jours dans les 12 derniers mois (attestation de l'organisme)
 - Avoir suivi une formation en pédagogie (5 jours dans les 12 derniers mois)
- **Connaissances techniques générales**
 - Diplôme niveau 5 (âtrerie, chauffage, génie climatique)
 - Expérience (chantier, formation, bureau d'étude) de 3 ans minimum dans le domaine de l'âtrerie, du chauffage ou du génie climatique.
- **Connaissances techniques spécifiques**
 - Avoir suivi une formation bois-biomasse (exemple : stage « Equipements biomasse - vecteur air » pour installateur, etc.)
 - Avoir réalisé 5 installations de poêles ou inserts bois-biomasse dans les 3 dernières années
 - Etre titulaire d'une formation spécialisée dans les énergies renouvelables (titre, diplôme, VAE, etc.)
 - Avoir animé a minima 3 sessions dans les 12 derniers mois sur la thématique du chauffage au bois.
- **Connaissances du référentiel de formation « Equipements biomasse - vecteur air » de Qualit'EnR**
 - Avoir suivi la formation « Equipements biomasse - vecteur air » de Qualit'EnR



Recommandation

Dans tous les cas, Qualit'EnR recommande fortement aux candidats d'avoir une expérience chantier préalable d'installation de systèmes de chauffe-eau solaire individuels, pour pouvoir s'approprier le référentiel de formation « Equipements biomasse - vecteur air » de Qualit'EnR.

Durée & période

- 3 jours de 8 heures + ½ journée de jury, soit 28 heures par stagiaire
- Le planning de cette formation est disponible à l'adresse suivante : <http://www.formation-enr.org>

Moyens pédagogiques, techniques & d'encadrement

- Modalités
 - L'encadrement de formation en installation et maintenance d'Equipements biomasse - vecteur air est organisé pour 10 stagiaires maximum. 1/2

- Moyens pédagogiques
 - Le support de formation est fourni à tous les stagiaires avant la formation.
 - La formation comprend plusieurs mises en situation pour la réalisation de travaux pratiques sur une plateforme pédagogique.
 - Les stagiaires seront amenés à présenter chacun leur tour une partie du référentiel de formation devant les autres candidats.
- Moyens d'encadrement
 - Experts en chauffage au bois énergie de Qualit'EnR, avec une forte expérience de chantier et de formation.
- Matériels
 - La plateforme pédagogique possède tous les éléments conformes au cahier des charges de formation « Equipements biomasse - vecteur air » de Qualit'EnR.

Contenu

- Contexte réglementaire et marché des appareils bois énergies
- Combustibles / combustion du bois
- Liste des différents appareils à bois indépendants et principes de fonctionnement
- Incitations financières et dossier administratif à remettre au client
- Calcul des besoins de chauffage et déperditions du bâtiment
- Dimensionnement de l'installation
- Installation des conduits de fumisterie et de l'appareil
- Mise en service de l'installation, autocontrôle et mesures
- Entretien et maintenance
- Diagnostic des pannes

Évaluation & suivi

- Evaluation
 - Passage d'un QCM de validation. L'échec à ce QCM (note strictement inférieure à 24/30) est éliminatoire.
 - Passage devant un jury : présentation d'une partie de la formation destinée aux professionnels de l'installation de poêles et d'inserts, et réponses aux questions du jury, composé d'un formateur et d'un installateur référents.

Le jury aura pour objectif d'évaluer les connaissances techniques du stagiaire, sa maîtrise du référentiel « Equipements biomasse - vecteur air », sa capacité à présenter le contenu du référentiel ainsi que la qualité des réponses aux questions du jury.

- Suivi
 - Convention de formation envoyée à chaque stagiaire avant la tenue du stage
 - Feuille de présence élargée par les stagiaires et le formateur
 - Questionnaire d'évaluation du stage rempli par chaque stagiaire à la fin de la formation.
 - Attestation de stage transmise à chaque stagiaire après la formation
 - Résultats envoyés à chaque stagiaire après la formation
- Sanction visée
 - Dans le cas où le formateur réussit l'évaluation, il recevra une attestation d'agrément de Qualit'EnR pour la formation « Equipements biomasse -vecteur air », valable **4 ans**.

Coût

1 500 € HT par personne pour les 4 jours

Inscription

Faire une demande (personne en situation de handicap : contacter le référent handicap lors de l'inscription) :

- par courriel : formation@qualit-enr.org
- par téléphone : 01 48 78 21 23
- par fax : 01 42 46 13 45



Qualit'EnR

Référent pédagogique et handicap : Maxence Olivard

Association Qualité Énergies
Renouvelables
24 rue Saint Lazare
75009 PARIS
www.qualit-enr.org

SIRET : 489 907 360 000 49

Déclaration d'activité enregistrée
sous le numéro 11 75 43 954 75
auprès du Préfet de Région d'Île-
de-France.

Cet enregistrement ne vaut pas
agrément de l'État.